



NE DOIT PAS ETRE DISTRIBUE OU PUBLIE, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE OU AU JAPON

COMMUNIQUE DE PRESSE

AB SCIENCE REALISE AVEC SUCCES UN PLACEMENT PRIVE

- ***EUR 15 millions levés par un placement privé de 982.962 actions ordinaires nouvelles au prix de EUR 15,26 par action ordinaire nouvelle, au moyen de la construction accélérée d'un livre d'ordres.***
- ***Actions souscrites par des investisseurs qualifiés américains et européens.***

Paris, le 27 mars 2017

AB Science S.A. (la « **Société** » ou « **AB Science** »), société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK) annonce aujourd'hui avoir réalisé avec succès un placement privé d'actions ordinaires nouvelles lui permettant de lever un produit brut de EUR 15 millions, au moyen de la construction d'un livre d'ordres réalisée le 24 mars 2017.

Le placement privé est dirigé par Chardan en qualité de Teneur de Compte et d'Agent de Placement.

Conditions du placement privé

Ce placement privé, réalisé exclusivement auprès d'investisseurs qualifiés, a donné lieu à l'émission de 982.962 actions ordinaires nouvelles *via* une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription, soit 2,51% des titres en circulation avant l'opération et représentant une dilution de 2,45% pour les actionnaires existants. Sur une base totalement diluée, la dilution serait de 1,81%.

Le prix du placement a été fixé à EUR 15,26 par action ordinaire nouvelle à l'issue d'une procédure accélérée de construction du livre d'ordres. Ce prix fait ressortir une décote de 10% par rapport à la moyenne pondérée des cours de l'action AB Science des cinq dernières séances de bourse précédant la date de fixation du prix, soit EUR 16,95. Le produit net de l'émission pour AB Science est estimé à environ EUR 14,55 millions.

Utilisation des produits

Le produit net de l'augmentation de capital sera utilisé par AB Science pour ses besoins généraux et pour financer son programme de développement clinique.

AB Science estime disposer d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie d'exploitation pour les douze prochains mois.

Règlement-livraison et cotation des nouvelles actions

Le règlement-livraison des actions ordinaires nouvelles remises aux investisseurs en contrepartie du paiement interviendra au plus tard le 29 mars 2017 sous réserve des conditions usuelles. Les actions ordinaires nouvelles devraient être admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris sous le code ISIN (numéro international d'identification des valeurs mobilières) existant des actions ordinaires d'AB Science au plus tard le 29 mars 2017. Les actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale de 0,01 euros, seront assimilées aux actions ordinaires existantes d'AB Science.

Le placement privé ne nécessite pas la préparation d'un prospectus devant être soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** ») ou de toute autre autorité réglementaire.

Ce placement privé a été réalisé conformément à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier en vertu des quinzième et seizième résolutions de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société en date du 28 juin 2016.

Informations accessibles au public

Des informations complémentaires sur AB Science, notamment en ce qui concerne son activité, ses données financières, ses perspectives et les facteurs de risques sur son activité et ses actions, peuvent être trouvées dans le document de référence d'AB Science enregistré par l'AMF le 22 novembre 2016 sous le n° R. 16-078, lequel peut être consulté, ainsi que les autres informations réglementées d'AB Science, sur le site Internet d'AB Science (www.ab-science.com) ainsi que sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Les résultats financiers annuels d'AB Science arrêtés au 31 décembre 2016 et l'actualité de ses activités seront présentés le 1^{er} mai 2017 au lieu du 28 avril 2017.

À propos d'AB Science

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares, ou résistantes à une première ligne de traitement, dans les cancers, les maladies inflammatoires et les maladies du système nerveux central, en santé humaine et animale.

AB Science a développé en propre un portefeuille d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une nouvelle classe de molécules ciblées dont l'action consiste à modifier les voies de signalisation intracellulaire. La molécule phare d'AB Science, le masitinib, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire en Europe et est développée dans 13 phases 3 chez l'homme, dans le cancer de la prostate métastatique, le cancer du pancréas métastatique, le cancer colorectal métastatique en rechute, le cancer de l'ovaire métastatique en rechute, le GIST, le mélanome métastatique exprimant la mutation c-Kit JM, le myélome multiple en rechute, le lymphome périphérique à cellule T en rechute, la mastocytose, l'asthme sévère, la sclérose latérale amyotrophique, la maladie d'Alzheimer et la sclérose en plaques progressive. La Société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB).

Plus d'informations sur la Société sur le site internet : www.ab-science.com

Déclarations prospectives – AB Science

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien qu'AB Science estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'AB Science qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes aux développements des produits de la Société, qui pourraient ne pas aboutir, ou à la délivrance par les autorités compétentes des autorisations de mise sur le marché ou plus généralement tous facteurs qui peuvent affecter la capacité de

commercialisation des produits développés par AB Science ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par AB Science auprès de l'AMF, y compris ceux énumérés dans le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de référence d'AB Science enregistré auprès de l'AMF le 22 novembre 2016, sous le numéro R. 16-078. AB Science ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'AMF.

Disclaimer

En France, l'offre des actions AB Science décrites ci-dessus a été effectuée exclusivement dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier et les dispositions réglementaires applicables. Elle ne constitue pas une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du Code monétaire et financier.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/EU, dans la mesure où cette directive a été transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions AB Science aux Etats-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié, étant précisé que les actions AB Science n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du US Securities Act et qu'AB Science n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions AB Science aux Etats-Unis d'Amérique.

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

AB Science

Communication financière et relations presse
investors@ab-science.com